

## **SÉANCE DU CONSEIL DE LA VILLE D'AMOS**

**LE 18 SEPTEMBRE 2017**

### **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 septembre 2017;
4. Administration générale :
  - 4.1 Dérogation mineure de La compagnie américaine de fer et métaux inc. pour le 200, rue Nadon afin de permettre l'installation d'une enseigne sur le toit du bâtiment principal;
  - 4.2 Dérogation mineure de l'entreprise 9042-1330 Québec inc. (Cinéma Amos) pour le 131, principale Sud afin de permettre l'installation d'enseignes sur le bâtiment;
  - 4.3 Approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale pour le 82, 1<sup>re</sup> Avenue Est afin de permettre l'installation d'enseignes sur pellicules adhésives dans les vitrines et la porte commerciale (Stéréo Plus);
  - 4.4 Autorisation à signer un contrat pour la location d'un local d'affutage au Complexe sportif Desjardins;
  - 4.5 Régularisation des droits de propriétés pour le projet de construction de la plateforme de compostage de la MRC d'Abitibi;
  - 4.6 Acquisition du terrain de la plateforme de compostage et de sa zone tampon appartenant à la MRC d'Abitibi;
  - 4.7 Adjudication du contrat pour la fourniture de sel de rues 2017;
  - 4.8 Adjudication du contrat pour la fourniture de matériaux granulaires – sable de rues 2017 ;
  - 4.9 Adjudication du contrat pour l'acquisition et l'installation de mobiliers urbains au parc Lions;
  - 4.10 Adjudication du contrat pour l'affichage intérieur au Complexe sportif Desjardins;
  - 4.11 Comptes à payer au 31 août 2017;
  - 4.12 Proposition de soustraction permanente de territoires incompatibles avec l'activité minière (TIAM);
  - 4.13 Autorisation d'assister à la Conférence annuelle du loisir municipal;
  - 4.14 Dépôt et approbation de la version finale du plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égout et des chaussées;
  - 4.15 Autorisation à signer un contrat pour la location d'un local pour l'exploitation d'un restaurant et d'un bar au Complexe sportif Desjardins;
  - 4.16 Autorisation à SB Traîteur d'utiliser les lieux du Complexe sportif Desjardins pour exploiter un bar et un restaurant;

4.17 Acceptation d'une offre de services professionnels de la firme d'architecture Trame pour l'aménagement paysager de la passerelle Ulrick-Chérubin;

4.18 Rejet de soumissions concernant le contrat pour l'aménagement paysager au parc lions - travaux de génie civil;

4.19 Adjudication des contrats d'approvisionnement d'essence, de produits pétroliers et de carburant d'aviation pour l'année 2018;

5. Procédures :

5.1 Adoption du règlement n° VA-975 concernant la reconstitution du fonds de roulement;

5.2 Adoption du règlement n° VA-947 concernant la régie interne des séances du conseil de la Ville et abrogeant le règlement n° VA-512;

5.3 Adoption du règlement n° VA-976 décrétant la création d'une réserve financière pour le matériel roulant de la Ville d'Amos;

5.4 ;

6. Dons et subventions :

6.1 Autorisation de présenter une demande de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés auprès du ministère de la Famille;

7. Informations publiques;

7.1 Statistiques de la construction au 31 août 2017;

8. Période réservée à l'assistance;

9. Levée de la séance.